

2019

Climax 

SCIENCES PO

**Concours commun
+
Bordeaux
+
Grenoble**

Réussir toutes les épreuves

- **Présentation détaillée de chaque concours**
- **Synthèses de cours**
- **Méthodologie, conseils et recommandations des jurys**
- **Annales 2018 et sujets inédits corrigés**

Coordonné par Laurent Berthet

Vuibert

N°1 DES CONCOURS

2019

Climax[↑]

SCIENCES PO

Concours commun
+
Bordeaux
+
Grenoble

Auteur-coordonnateur

Laurent Berthet

Auteurs

Sophie Chapuis
Maude Corrieras
Fadi Kassem
Olivier Milza
Isabelle Safa

Vuibert

N°1 DES CONCOURS

**Dans la collection « Climax »,
dirigée par Laurent Berthet**

Sciences Po Paris, coordonné par L. Berthet, 432 pages.

L'anglais à Sciences Po, S. Chapuis, P. Drapeau, C. Terroni, 256 pages.

Le « photocopillage » tue le livre.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie :

20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris - Tél. : 01 44 07 47 70.

ISBN 13 : 978-2-311-40562-0

Composition couverture : les Paoistes

Composition intérieure : Le Vent Se Lève...

© Magnard-Vuibert – Août 2018

5, allée de la 2^e DB

75015 Paris

Site Internet : www.vuibert.fr

Table des matières

Les auteurs	VII
Introduction	1
L'esprit Sciences Po	6
Sciences Po ou IEP ? Universités ou grandes écoles ?.....	6
Pourquoi Sciences Po plaît autant ?.....	8
Que faire en cas d'échec au concours d'entrée à Sciences Po ?.....	10
Quelles sont les spécificités de Sciences Po Aix ?.....	15
Quelles sont les spécificités de Sciences Po Lille ?.....	18
Quelles sont les spécificités de Sciences Po Lyon ?.....	20
Quelles sont les spécificités de Sciences Po Rennes ?.....	22
Quelles sont les spécificités de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye ?.....	24
Quelles sont les spécificités de Sciences Po Strasbourg ?.....	28
Quelles sont les spécificités de Sciences Po Toulouse ?.....	30
Quelles sont les spécificités de Sciences Po Bordeaux ?.....	33
Quelles sont les spécificités de Sciences Po Grenoble ?.....	35
Recommandations générales pour la rédaction	39
Présentation, syntaxe et orthographe.....	39
Style : moins de tics de langage, plus de précision.....	40
Discours et argumentation.....	43

PREMIÈRE PARTIE – LE CONCOURS COMMUN

I. Présentation	50
II. Préparation	51
1. Considérations générales.....	51
2. Conseils.....	53
Bibliographie sur le thème du secret.....	53
Bibliographie sur le thème du numérique.....	54
III. Méthodologie : les différentes étapes de la dissertation	55
IV. Approfondissement des thèmes	60
1. Le secret.....	60
2. Le numérique.....	75
Fiches thématiques sur le secret	87
1. L'application du principe de publicité et de transparence en France.....	87
2. La société de la transparence : la maison de verre.....	88
3. Qu'est-ce que la vie privée ?.....	89
Fiches thématiques sur le numérique	91
1. Numérique et perte d'« aura » – trois grands témoins : Walter Benjamin, Martin Heidegger, Giorgio Agamben.....	91
2. Numérique et messages secrets : l'évolution de la cryptologie.....	93

V. Applications	96
1. Peut-on se passer de secret en politique aujourd'hui ?.....	96
2. La fin du secret ?.....	98
3. La « fracture numérique » : mythe ou réalité ?.....	101
4. L'univers numérique nous éloigne-t-il de la réalité ?.....	103
Réussir l'épreuve d'histoire	107
I. Présentation	108
1. Une épreuve d'histoire partiellement modifiée en 2015.....	108
2. Une épreuve particulièrement exigeante et discriminante.....	109
II. Préparation	111
1. Adopter une méthode de travail rigoureuse.....	111
2. Bibliographie.....	117
III. Méthodologie	123
1. Considérations générales et élémentaires.....	123
2. Méthodologie de la composition d'histoire.....	125
3. L'introduction, étape déterminante de la composition.....	132
4. Le développement, partie centrale du devoir.....	143
5. La conclusion n'est pas une « bêtise » (Flaubert) !.....	146
Fiches thématiques	148
1. Puissances et conflits dans le monde depuis 1945.....	148
2. La France depuis 1945 : évolutions institutionnelles et politiques.....	174
IV. Applications	198
1. Sujet n° 1. Les États-Unis et le monde depuis 1945 (Annales 2017).....	198
2. Sujet n° 2. L'expansion du communisme dans le monde (1945-1979) (Annales 2018).....	212
Réussir l'épreuve d'anglais	227
I. Présentation	228
1. Une épreuve sans programme.....	228
2. L'épreuve.....	229
3. La notation.....	232
4. Les conseils des correcteurs.....	232
II. Préparation	234
1. Calendrier.....	234
2. Évaluer son niveau.....	234
3. Maîtriser la grammaire et le vocabulaire.....	236
4. Acquérir des connaissances.....	238
III. Méthodologie	240
1. Remarques générales.....	240
2. Les questions de compréhension.....	241
3. Les synonymes.....	244
4. L'essai.....	244
Fiches thématiques	254
1. Points de grammaire.....	254
2. Vocabulaire pour construire son essai.....	258

IV. Applications	260
1. Sujet n° 1. <i>Junior doctors'strike</i> (sujet inédit).....	260
2. Sujet n° 2. <i>The Heartbeat of Racism</i> (annales 2018).....	264

DEUXIÈME PARTIE – LE CONCOURS D'ENTRÉE À L'IEP DE BORDEAUX

I. Réussir l'épreuve d'histoire	270
1. Présentation.....	270
A. <i>Une épreuve transformée en 2015</i>	270
B. <i>Une épreuve particulièrement discriminante et exigeante</i>	271
2. Préparation.....	272
A. <i>Adopter une méthode de travail rigoureuse : le cas de l'historiographie</i>	272
B. <i>Bibliographie</i>	273
C. <i>Grands enjeux et connaissances de base</i>	278
3. Méthodologie.....	281
A. <i>L'indispensable gestion du temps</i>	281
B. <i>Un devoir synthétique</i>	281
4. Applications.....	282
A. <i>Sujet n° 1. La croissance économique et ses différentes phases depuis 1850 (annales 2017)</i>	283
B. <i>Sujet n° 2. Guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes (annales 2018)</i>	298
II. Réussir l'épreuve de composition sur un thème d'actualité	310
1. Présentation.....	310
2. Préparation.....	311
A. <i>Le travail sur la presse</i>	313
B. <i>Constituer un corpus de fiches thématiques</i>	323
C. <i>Comment acquérir une culture générale sur les grandes questions contemporaines ?</i>	325
3. Méthodologie.....	326
A. <i>La réflexion sur les feuilles de brouillon (environ 1 heure 30)</i>	326
B. <i>La rédaction de la copie (1 heure 30)</i>	336
4. Applications.....	339
A. <i>Sujet n° 1. Annales 2017</i>	339
B. <i>Sujet n° 2. Annales 2018</i>	348
III. Réussir l'épreuve d'anglais	357
1. Présentation de l'épreuve.....	357
A. <i>Understanding the text (60/200)</i>	357
B. <i>Writing Task (100/200)</i>	357
C. <i>Translation (40/200)</i>	358
2. Méthodologie.....	358
A. <i>Les questions de compréhension</i>	358
B. <i>L'essai</i>	358
C. <i>La traduction</i>	359
3. Application : annales 2018.....	360

TROISIÈME PARTIE – LE CONCOURS D’ENTRÉE À L’IEP DE GRENOBLE

I. Réussir l’épreuve sur un ouvrage d’histoire contemporaine	366
1. Présentation.....	366
A. <i>Une épreuve singulière</i>	366
B. <i>Une épreuve décisive pour intégrer l’IEP</i>	368
2. Préparation.....	368
A. <i>Quelques conseils généraux</i>	368
B. <i>Conseils de travail pour réussir l’épreuve</i>	370
3. Applications.....	373
A. <i>La question courte</i>	373
B. <i>La dissertation</i>	374
II. Réussir l’épreuve d’anglais	377
1. Présentation.....	377
A. <i>Compréhension d’un texte écrit</i>	377
B. <i>La rédaction</i>	377
2. Méthodologie.....	378
A. <i>Compréhension d’un texte écrit</i>	378
B. <i>La rédaction</i>	379
3. Application : annales 2018.....	381

Les auteurs

Diplômé de Sciences Po Grenoble, **Laurent Berthet** est docteur en science politique. Intervenant ces quinze dernières années dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur (HEC, ENSAE, Ginette, Université de Chicago...), il a fondé en 2010 PREPA CLIMAX qu'il dirige et dans laquelle il enseigne. Il a également créé en 2018 un bachelor unique en « (Géo)Politique, Économie et Droit Appliqués ». Il a rédigé l'introduction, « L'esprit Sciences Po », et coordonné l'ensemble de l'ouvrage.

Docteur en littérature américaine, **Sophie Chapuis** a été professeur agrégé à l'université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne. Elle est actuellement maîtresse de conférences en littérature américaine à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne. Elle a préparé pendant plusieurs années les candidats aux différents concours des IEP. Elle a rédigé les chapitres portant sur les épreuves d'anglais (concours commun, concours de Bordeaux et de Grenoble). Elle a coécrit avec Cristelle Terroni et Pauline Drapeau *L'Anglais à Sciences Po* dans la collection Climax.

Docteur en philosophie, professeur en classes préparatoires, **Maude Corrieras** prépare depuis de nombreuses années les candidats aux concours des IEP. Spécialiste de l'épreuve de questions contemporaines, elle a rédigé la partie sur le secret.

Diplômé de Sciences Po Paris et agrégé d'histoire, **Fadi Kassem** est professeur d'histoire-géographie dans l'enseignement secondaire. Chargé d'heures d'interrogation orales en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) de commerce au sein des lycées Stanislas de Paris et Sainte-Geneviève de Versailles, il a enseigné à Sciences Po Paris. Fadi Kassem prépare également une thèse d'histoire au Centre d'histoire de Sciences Po Paris sous la direction de Marc Lazar. Il a rédigé les chapitres sur les épreuves d'histoire.

Agrégé et docteur en histoire, **Olivier Milza** enseigne en classes préparatoires depuis plus de vingt ans. Ancien membre du jury du concours d'entrée à l'IEP de Paris, il est, entre autres, coauteur de *L'Histoire du XX^e siècle* (Hatier) et du tome III de *L'Histoire universelle* (Larousse). Il a rédigé la partie sur le numérique (concours commun, épreuve de questions contemporaines), ainsi que le chapitre sur l'épreuve de composition sur un thème d'actualité (concours de Bordeaux).

Diplômée de Sciences Po Paris, agrégée de littérature et docteur en littérature, **Isabelle Safa** enseigne à l'IEP de Lille et au sein du Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures PSL-Lycée Henri IV. Elle a rédigé les conseils généraux de rédaction ainsi que le chapitre sur l'épreuve de littérature-philosophie.

Tous les auteurs sont ou ont été enseignants à PREPA CLIMAX, qui prépare les élèves aux concours des IEP de région et de Sciences Po Paris.

Introduction

Les **Instituts d'études politiques** (IEP) étaient au nombre de neuf jusqu'en 2013. Depuis le mois de septembre 2014, ils sont dix puisqu'un nouvel IEP a ouvert ses portes à Saint-Germain-en-Laye, sous la double tutelle de l'université de Cergy-Pontoise (à laquelle il est juridiquement rattaché) et de l'université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ). Il s'agit de la première création d'un IEP depuis près de vingt-cinq ans. Tous ces établissements universitaires sont officiellement des « Instituts d'études politiques », y compris celui de la rue Saint-Guillaume (Paris).

Sciences Po Paris a une histoire beaucoup plus ancienne (son ancêtre, l'École libre des sciences politiques, a été créé en 1872, quand l'IEP de région le plus ancien est celui de Strasbourg, né en 1945). Sciences Po Paris est doté d'un statut particulier faisant de lui seul un « grand établissement ». Il dispose d'un réseau d'anciens élèves – dont beaucoup d'hommes politiques, de dirigeants et de journalistes – sans commune mesure avec celui des IEP de région, dont certains n'ont guère plus d'un quart de siècle d'existence (à l'instar des IEP de Rennes et de Lille, créés en 1991). Il se situe au cœur d'une capitale toujours prééminente dans ce pays centralisé que continue d'être la France. Enfin, il jouit d'un budget extrêmement élevé, spécialement au regard des ressources dont disposent les IEP de région. Ainsi, le budget du seul IEP de Paris représente plus du double des budgets additionnés des neuf autres Instituts !

Faut-il en conclure que les IEP de région ne disposent d'aucun pouvoir d'attraction auprès des lycéens et des étudiants ? Absolument pas ! Le seul malheur de ces établissements de grande qualité et fortement sélectifs est qu'il existe Sciences Po Paris ! Sans ce dernier, cette propension à les mésestimer, voire à les rabaisser, serait totalement absente. Car **tous les IEP proposent une scolarité similaire**, soit cinq années d'études supérieures dont deux plutôt généralistes, autour des matières dites fondamentales (histoire, droit, économie, sociologie, science politique) auxquelles s'ajoutent deux langues étrangères, une année obligatoire à l'étranger dans une université partenaire ou dans le cadre d'un stage, et deux années de spécialisation, avec un choix de masters

extrêmement large (affaires internationales, droit, journalisme, management, affaires publiques, etc.), certains IEP ayant fait le choix de consacrer plus de moyens à certaines de leurs spécialisations.

.....**Quelques exemples de spécialisations**

..... Lille a mis l'accent sur le journalisme (partenariat avec l'ESJ), Aix-en-Provence a choisi de se spécialiser dans la préparation aux concours de la fonction publique.
..... Lyon mise plus particulièrement sur l'international quand Rennes se concentre sur l'action publique territoriale.

Cette diversité de l'offre de masters s'est encore accrue avec la mise en place récente de la **mutualisation**, qui permet à un étudiant d'un IEP de région qui ne trouverait pas dans son Institut d'origine la spécialisation en master 2 souhaitée de suivre sa dernière année d'études dans un autre IEP qui la propose.

Comme le prouve de façon éclatante cet exemple de la mutualisation, les IEP de région ont fait le choix, depuis une petite dizaine d'années, de multiplier les rapprochements, les ententes et les projets communs. Cette tendance est perceptible dans le cadre de leurs cursus mais aussi par la création en 2008 du **concours commun** d'entrée en première année, réunissant les IEP d'Aix-en-Provence, de Lille, de Lyon, de Rennes, de Saint-Germain-en-Laye, de Strasbourg et de Toulouse, ouvert aux niveaux bac + 0 et bac + 1. Pratiquant la devise « L'union fait la force » (y compris face à Sciences Po Paris), ces IEP ont ainsi souhaité être plus visibles et attrayants auprès des lycéens et des jeunes étudiants, de leurs familles et des médias. Et cela fonctionne puisque le concours commun reçoit, chaque année, environ **10 000 candidatures**, pour seulement **1 200 places**. Il faut toujours garder à l'esprit l'importance de la hiérarchie des IEP établie lors de l'inscription¹, en particulier les deux premiers choix, puisque 90 % des candidats reçus obtiennent cette première ou cette deuxième option.

Les **IEP de Bordeaux et de Grenoble** ont jusqu'à présent fait le choix de ne pas rejoindre ce réseau régional. Souhaitant garder des liens historiquement

1. Les inscriptions, pour le concours d'entrée en première année, sont ouvertes de début février à mi-avril, uniquement en ligne. Lors de son inscription, le candidat est automatiquement affecté dans un des IEP pour y passer le concours (en principe, le plus proche de son domicile, ce qui n'est néanmoins pas toujours le cas). Les frais d'inscription s'élèvent à 180 euros (60 euros pour les candidats boursiers).

étroits avec l'IEP de Paris, ils estiment par ailleurs être plus visibles en conservant chacun leur propre concours. Il n'est pas incongru de penser qu'à terme ces deux IEP procéderont également à des rapprochements avec les autres Instituts¹.

La forte demande et le faible taux d'intégration (environ 12 % de réussite) doivent inciter les candidats à se préparer très sérieusement à un ou à plusieurs de ces trois concours régionaux.

Que vous passiez ou non le concours d'entrée à Sciences Po Paris en parallèle, ne considérez surtout pas les concours des IEP de région comme des concours de second rang, à préparer en dilettante ! Ce serait la meilleure façon d'aller droit dans le mur. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'un candidat ayant brillamment réussi le concours d'entrée à Sciences Po Paris échoue tout aussi brillamment la même année au concours commun. Si vous ne vous investissez pas pleinement dans la préparation de ces **concours aussi spécifiques qu'exigeants**, vous n'aurez aucune chance de les réussir.

Pourquoi dit-on alors que le concours d'entrée à Sciences Po Paris, dont le taux de réussite tourne autour de 15 % chaque année (soit plus que les IEP de région), est néanmoins plus difficile ? Parce que la qualité de la préparation des candidats n'est souvent pas la même, une minorité non négligeable de candidats aux concours des IEP de région s'entraînant à la légère et n'ayant strictement aucune chance de réussir. Ainsi, si vous menez un travail de préparation complet et rigoureux, vous parviendrez, quelle que soit la filière dont vous êtes issu – critère peu discriminant –, à vous distinguer plus aisément de la masse des candidats (ce qui est l'objectif de tout concours) au concours commun qu'à l'entrée à Sciences Po Paris.

La procédure d'intégration aux IEP de région est relativement simple. Il n'y a ni dossier scolaire à fournir, ni lettre de motivation à rédiger, ni entretien à passer. Seuls sont pris en compte les résultats obtenus aux épreuves écrites. D'où l'extrême importance de bien les préparer. Pour ce faire, il convient de commencer par s'approprier les **spécificités de chacun des concours**. Le tableau ci-après récapitule les épreuves des trois concours régionaux d'entrée en première année.

1. L'IEP de Grenoble avait d'ailleurs proposé, pendant une brève période au milieu des années 2000, un concours commun avec les IEP de Lyon et d'Aix-en-Provence.

Concours Épreuves	Concours commun <i>bac + 0 et bacheliers de l'année précédente</i>	Bordeaux <i>bac + 0</i>	Grenoble <i>bac + 0 et bacheliers</i>
Histoire	<i>Le monde et la France de 1945 à nos jours</i> • Dissertation (un seul sujet) • Durée : 3 heures • Coefficient : 3 (sur 8)	<i>Histoire</i> • Une question de cours à traiter • Durée : 2 heures • Coefficient : 2 (sur 5)	<i>Épreuve sur un ouvrage d'histoire du XX^e siècle</i> (titre connu six mois avant le concours) • Deux questions sur l'ouvrage et une dissertation d'ouverture • Durée : 4 heures • Coefficient : 3 (sur 4)
Culture générale	<i>Questions contemporaines</i> (2 thèmes connus un an à l'avance) • Dissertation (un sujet à choisir parmi deux énoncés) • Durée : 3 heures • Coefficient : 3 (sur 8)	<i>Composition sur un thème d'actualité à partir d'un dossier</i> • Dissertation • Durée : 3 heures • Coefficient : 2 (sur 5)	–
Langue vivante	<i>Compréhension, expression et grammaire</i> • Écrit à passer dans une langue au libre choix du candidat (allemand, anglais, espagnol, italien) • Durée : 1 heure 30 • Coefficient : 2 (sur 8)	<i>Compréhension/expression sur un article d'actualité et essai</i> • Écrit à passer dans une langue au libre choix du candidat (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, russe) • Durée : 1 heure 30 • Coefficient : 1 (sur 5)	<i>QCM de compréhension d'un texte écrit et rédaction</i> • Écrit à passer dans une langue au libre choix du candidat (allemand, anglais, espagnol, italien) • Durée : 1 heure • Coefficient : 1 (sur 4)

Si l'on retrouve de l'**histoire** dans les trois concours des IEP de région, on remarquera que les durées, les coefficients et les programmes de ces épreuves sont très différents. Alors que le concours commun propose une épreuve d'histoire assez classique de 3 heures à réaliser sous la forme d'une dissertation, l'IEP de Bordeaux impose une épreuve très courte et dont le programme est (comme pour celui de Sciences Po Paris) axé sur celui étudié en Première au lycée. L'IEP de Grenoble accorde, quant à lui, une place prépondérante à l'épreuve d'histoire, qui repose uniquement sur la lecture et l'analyse d'un ouvrage (titre connu à l'automne). Si l'**épreuve de langue** est assez similaire à celle de l'IEP de Bordeaux et du concours commun, elle est plus courte et principalement présentée sous la forme d'un QCM au concours d'entrée à l'IEP de Grenoble. Enfin, ce dernier a fait le choix de limiter ses épreuves au nombre de deux. À l'inverse, le concours de Bordeaux (composition sur un thème d'actualité à partir d'un dossier) et le concours commun (épreuve de questions contemporaines) prévoient une épreuve de **culture**

générale tout aussi discriminante que celle d'histoire. Avec deux thèmes différents à étudier chaque année, l'épreuve de questions contemporaines est certainement l'épreuve à la fois la plus déroutante et la plus stimulante.

Autant de spécificités à connaître, autant de différences avec les programmes du lycée, autant de critères de sélectivité : autant de raisons, en somme, de ne pas se préparer à la légère ! Cet ouvrage complet, qui présente précisément chacun des concours et chacune des épreuves¹, entend constituer un véritable outil de préparation. Les professeurs-auteurs connaissent parfaitement les IEP de l'intérieur, ils sont imprégnés de l'« esprit Sciences Po » pour y avoir été étudiants, pour y enseigner ou pour être membres du jury des concours. Outre l'essentiel des connaissances, cet ouvrage propose des méthodes, conseils et astuces mais aussi une série d'annales et de sujets inédits corrigés, qui permettront à chacun de progresser chaque jour un peu plus vers cet objectif partagé par les candidats sérieux et motivés comme par leurs professeurs : la réussite par le travail. *Ad augusta per angusta !*

1. Les candidats doivent impérativement se connecter régulièrement aux sites des différents IEP afin de se tenir informés de la dernière actualité des concours.

L'esprit Sciences Po

Sciences Po ou IEP ? Universités ou grandes écoles ? _____

« Sciences Po » ne désigne pas officiellement un ou plusieurs des établissements dont il est question dans cet ouvrage. Le terme officiel, et juridique, est « Institut d'études politiques » (ou IEP). À l'origine, l'expression « Sciences Po » est le surnom donné à l'ancêtre de l'Institut d'études politiques de Paris : l'École libre des sciences politiques, créée en 1872. À partir de 1945, cette appellation entend faire référence au nouvel Institut d'études politiques de Paris et à la Fondation nationale des sciences politiques (ou FNSP), fondation de droit privé qui gère ledit Institut.

Néanmoins, largement reprise par les médias et par le grand public, l'expression « Sciences Po » a tendance à désigner les IEP, et plus précisément celui de Paris, qui a acheté ce nom à l'INPI (Institut national de la propriété intellectuelle) en 2002. Lorsque l'on parle de « Sciences Po », c'est donc à l'IEP de Paris que l'on fait allusion. Les IEP de région ont obtenu la « permission » de l'IEP de Paris d'employer l'expression « Sciences Po » à condition d'y accoler le nom de leur ville. Ainsi l'IEP de Lille deviendra-t-il « Sciences Po Lille », l'IEP de Grenoble « Sciences Po Grenoble », etc. La distinction fréquemment opérée entre « Sciences Po » et les « IEP » est donc plutôt abusive, même si elle constitue surtout un moyen de distinguer, et donc de hiérarchiser, ces établissements au profit de l'Institut d'études politiques de Paris. Par convention, dans cet ouvrage, nous utiliserons indifféremment les deux termes « Sciences Po » et « IEP ».

Hormis ceux de Paris, de Saint-Germain-en-Laye et de Strasbourg, les IEP (d'Aix-en-Provence, de Bordeaux, de Grenoble, de Lille, de Lyon, de Rennes et de Toulouse) sont des établissements publics rattachés à des universités publiques. Dans le tableau ci-après est dressée la liste des universités auxquelles sont rattachés ces sept IEP :

IEP	Université de rattachement
Aix-en-Provence	Aix-Marseille
Bordeaux	Bordeaux 4
Grenoble	Grenoble-Alpes
Lille	Lille 2
Lyon	Lyon 2
Rennes	Rennes 1
Toulouse	Toulouse 1

L'Institut d'études politiques de Strasbourg a un statut particulier puisqu'il est, depuis sa création en 1945, une composante interne à l'université de Strasbourg. Il en est de même du nouvel IEP de Saint-Germain-en-Laye, composante de l'université de Cergy-Pontoise. L'Institut d'études politiques de Paris, enfin, est, depuis une loi de 1984, le seul à être officiellement reconnu comme un « grand établissement »¹, c'est-à-dire un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Il n'est rattaché à aucune université et est donc géré par la FNSP, créé simultanément en 1945.

Ces différents statuts permettent difficilement de classer les Instituts d'études politiques dans le paysage des études supérieures françaises : des universités ? Des « grandes écoles » ? Des établissements mixtes ? Tout autre chose ?... Les IEP eux-mêmes peinent souvent à trouver le bon terme pour présenter leurs établissements. Ainsi celui d'Aix-en-Provence se présente-t-il comme « une grande école en Provence », avant de préciser (ou pas !) : c'est une « grande école universitaire ». L'IEP de Lille se considère comme une « grande école publique sélective », tandis que Richard Descoings, ancien directeur de l'IEP de Paris, parlait régulièrement de son établissement comme d'une « université sélective ».

L'expression probablement la plus adéquate était utilisée par l'IEP de Rennes, qui l'explicitait ainsi : « Si les instituts d'études politiques peuvent se définir comme “grande école dans l'université”, c'est qu'ils cumulent les forces de ces deux institutions. Côté “grande école”, il s'agit de la sélection,

1. Comme le sont, par exemple, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'université Paris-Dauphine ou l'École des ponts et chaussées.

d'un encadrement dense, d'un confort de travail, de réseaux d'anciens et de partenaires. Mais des forces de l'université, les IEP empruntent l'exigence scientifique et la dimension recherche. »¹

Pourquoi Sciences Po plaît autant ?

Pour de nombreuses raisons ! Le prestige et la notoriété des Sciences Po, en particulier de Sciences Po Paris, attirent nombre de convoitises. La forte médiatisation, plutôt positive et souvent entretenue par d'anciens étudiants de Sciences Po devenus journalistes, accroît cette attractivité. Les retours enthousiastes, faits par les diplômés à leur entourage, participent également de cette notoriété. Les « Sciences Pistes » ou « IEPiens » vantent ainsi une ambiance studieuse et agréable, ainsi qu'un environnement élitiste et serein². Les efforts de démocratisation pratiqués depuis plus de dix ans par les différents IEP ont également élargi les publics concernés et dorénavant attirés par des écoles perçues hier comme inaccessibles.

Sur un plan purement pédagogique, trois éléments fondamentaux expliquent l'attractivité des instituts d'études politiques.

UN PREMIER CYCLE GÉNÉRALISTE

Beaucoup de lycéens ne veulent pas, dès le début de leurs études supérieures, se spécialiser, soit parce qu'ils ne savent pas du tout ce qu'ils veulent faire, soit parce qu'ils veulent se donner le temps de confirmer leur souhait d'orientation professionnelle d'adolescent. Or les deux premières années d'études sont essentiellement généralistes. C'est ainsi que Sciences Po permet à la fois de suivre un enseignement pluridisciplinaire pendant les trois premières années d'études (deux en France, une à l'étranger) et de pouvoir ainsi attendre la fin du premier cycle avant de se spécialiser dans le cadre d'un master (quatrième et cinquième années). En sus d'un large choix de cours optionnels (cours spécialisés, d'ouverture, d'orientation, électifs...) pouvant être suivis pendant le premier cycle, les Sciences Pistes étudient l'histoire contemporaine, le droit constitutionnel, la science politique, l'économie, la sociologie, les relations internationales. Ils apprennent ou se perfectionnent également dans deux

1. <http://www.sciencespo-rennes.fr/>

2. Qui s'explique par la réussite à un concours très sélectif, par le sentiment, plus ou moins avoué, de faire partie d'une future élite de la nation et par la faible sélection opérée chaque année par les IEP une fois les étudiants admis en leur sein.

langues étrangères au minimum. L'étudiant peut ainsi aisément confirmer un choix de master précédemment établi ou au contraire se diriger vers une spécialisation nouvelle, basée sur une discipline récemment découverte.

L'ANNÉE À L'ÉTRANGER

Elle se déroule à la fin du premier cycle, c'est-à-dire en troisième année (hormis pour les IEP de Bordeaux et de Grenoble où elle se déroule en deuxième année). Beaucoup de candidats souhaitant intégrer Sciences Po désirent fortement voyager, découvrir de nouvelles cultures, renforcer leur maîtrise de plusieurs langues étrangères, vivre une longue expérience ailleurs qu'en France. Ils sont donc très motivés à l'idée de séjourner durant neuf mois dans une université étrangère partenaire ou d'effectuer un stage dans un pays étranger. Les choix de pays et de villes où passer cette troisième année sont très nombreux (même s'ils le sont trois fois plus à Sciences Po Paris que dans les IEP de région). Il est donc rare que les Sciences Pistes ne trouvent pas leur bonheur quant à leur destination et ne s'épanouissent pas durant ce séjour. Plus largement, nombreux sont les éléments démontrant une ouverture internationale de Sciences Po depuis une douzaine d'années. Ainsi, outre l'année à l'étranger, mentionnons le nombre d'étudiants et de professeurs étrangers présents tout au long du cursus ou la mise en place de dispositifs spécifiques accentuant la dimension internationale de l'enseignement (les campus délocalisés de Sciences Po Paris, les diplômes d'établissement de Sciences Po Lyon, les filières intégrées des IEP d'Aix-en-Provence, de Bordeaux, de Lille, de Rennes, etc.). Ceci explique, pour beaucoup, l'attrait croissant pour des instituts qui ont longtemps été considérés – à juste titre – comme des écoles franco-françaises, peu ouvertes sur l'extérieur. D'une faiblesse d'hier, les IEP ont fait l'une de leur toute première force aujourd'hui.

LA DIVERSITÉ DES SPÉCIALISATIONS EN MASTER

Aucune autre école ne propose ainsi à ses élèves de pouvoir se spécialiser dans des domaines aussi nombreux et aussi différents. Du marketing au droit, des affaires publiques au management, en passant par le journalisme, les affaires internationales ou l'urbanisme, la difficulté pour les étudiants réside plutôt dans leur choix définitif. Les candidats se sentent ainsi rassurés à l'idée que Sciences Po leur permette de prendre le temps de la réflexion avant de procéder à une spécialisation. Plus largement, très peu de portes se fermeront à eux en étudiant dans une école qui peut, aujourd'hui plus que jamais, confirmer cette boutade : « À part une carrière de médecin ou d'ingénieur, on peut envisager tous les métiers après Sciences Po ! »

POUR ALLER PLUS LOIN...

Une autre (double) raison expliquant le succès de Sciences Po revient, bien que moins fréquemment, dans la bouche des prétendants : intégrer Sciences Po permet de ne pas faire le choix de l'université classique, souvent perçue comme un lieu austère, anonyme et peu stimulant, ni des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), qui se singulariseraient par des rythmes de travail effrénés, des emplois du temps difficilement gérables et une ambiance de classe délétère. Au-delà de ces sentiments, parfois exagérés ou caricaturaux, vouloir étudier à Sciences Po peut donc également être considéré comme un luxueux choix par défaut ! Le lycéen ne veut ni de la fac, ni d'une classe prépa, mais voudrait retrouver un peu des deux : il se tourne alors vers Sciences Po !

Que faire en cas d'échec au concours d'entrée à Sciences Po ?

Tout d'abord ne pas se déprécier. Se rappeler qu'il s'agit d'un concours extrêmement sélectif. Ainsi, ne pas réussir un concours d'entrée à Sciences Po ne constitue pas un échec entendu dans le sens d'une impossibilité de réaliser des études supérieures enrichissantes et bénéfiques afin de parvenir à trouver un emploi à la hauteur de ses ambitions. Nombreux sont évidemment (et heureusement !) les exemples de candidats n'étant pas parvenus à intégrer un IEP¹ et ayant ensuite brillamment réussi leurs études puis leur vie professionnelle. Il est par ailleurs toujours préférable en cas d'insuccès de ne pas avoir de regret. D'où l'importance de se préparer sérieusement et dans les meilleures conditions afin de pouvoir, le jour du concours, estimer être tout simplement prêt à relever le défi. D'autres paramètres concourent ensuite au succès ou à l'échec des candidats...

PASSER À NOUVEAU LE CONCOURS ?

Première question à vous poser dans ce dernier cas : avez-vous envie de passer à nouveau ce(s) concours (ou un/des concours) d'entrée à Sciences Po ? Si la réponse est négative, vous pourrez mettre définitivement Sciences Po de côté. Si la réponse est positive, il faudra que vous répondiez à une deuxième question : pouvez-vous passer à nouveau le concours raté ? Un candidat qui aurait

1. Ou, une fois intégré, à ne pas en ressortir diplômé, comme un ancien Président de la République française...

échoué au concours d'entrée en première année à Sciences Po mais qui voudrait néanmoins le passer à nouveau pour faire ses cinq années d'études supérieures rue Saint-Guillaume ne le pourrait tout simplement pas, le concours n'étant ouvert qu'aux élèves de Terminale¹. Il lui serait, en revanche, possible de passer à nouveau le concours commun et celui de Grenoble si tel était son envie, avec la possibilité de se préparer exclusivement et entièrement à ces concours durant une année entière dans le cadre d'une formation spécifique proposée par des établissements publics ou privés.

Distinguons ensuite, pour répondre encore plus précisément à la question posée ici, les candidats lycéens des candidats déjà étudiants. Pour ces derniers, il convient avant tout de poursuivre les études entamées dans le supérieur. Si celles-ci conviennent à l'étudiant, qu'il ait fait ou non le choix de passer à nouveau un concours d'entrée à Sciences Po, la priorité sera de poursuivre ses études, de réussir ses examens annuels et d'obtenir à terme le diplôme visé. Si le candidat, en revanche, vient de terminer ses études secondaires, il aura obligatoirement formulé ses vœux d'études supérieures (par le biais de la procédure Parcoursup ou, éventuellement, hors Parcoursup pour les écoles non concernées, comme le sont d'ailleurs les IEP). Il lui aura donc fallu nécessairement penser à ce que constituerait un plan B (puis C, puis D, etc.). Nous lui conseillons d'y réfléchir au plus tôt afin de se soulager de cette question et de pouvoir se concentrer plus encore à sa préparation à Sciences Po.

Dans leur recherche d'une solution de remplacement, les candidats espèrent tout d'abord trouver un établissement d'enseignement supérieur proposant des études fort similaires à celles de Sciences Po. Hélas, il n'en existe pas ! Sciences Po donne en effet à suivre une formation particulièrement singulière qui n'a pas d'équivalent en France. Peut-être en trouverait-on une s'en rapprochant à l'étranger, par exemple du côté de la prestigieuse London School of Economics and Political Science (LSE), régulièrement présentée comme un modèle par Richard Descoings, l'ancien directeur de Sciences Po Paris. Hormis ce cas spécifique et, plus largement, l'option d'universités sélectives renommées sises à l'étranger, en particulier en Angleterre et aux États-

1. Précisons qu'une dérogation peut être accordée selon des critères hélas flous et évolutifs. Les deux conditions à remplir semblent néanmoins être les suivantes : ne pas être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur après l'obtention de son baccalauréat (par exemple, en faisant un stage ou en participant à un projet humanitaire) et ne pas avoir été candidat audit concours en Terminale.

Unis, trois grandes options s'offrent aux candidats n'ayant pas réussi le concours d'entrée.

LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES CLASSIQUES

Tout d'abord l'université, avec le choix d'une licence dans une des disciplines en lien avec les matières fondamentales enseignées à Sciences Po, à savoir l'histoire, le droit, l'économie, la sociologie, sans oublier la science politique. Celle-ci est en effet également enseignée à l'université. Et souvent plus encore qu'à Sciences Po ! En effet, ces enseignements universitaires explorent toute la grande famille des sciences politiques (sociologie politique, histoire des idées politiques, théorie politique, politiques publiques, etc.), qui sont moins centrales à Sciences Po, qui privilégie plutôt les sciences dites sociales et humaines.

La plupart de ces facultés sont des « UFR de droit et sciences politiques », la première discipline prenant souvent le pas sur la seconde. Celles-ci ouvrent souvent une spécialisation en science politique à proprement parler uniquement en troisième année de licence. Néanmoins, certaines facultés ont accru la place de la science politique durant les trois années de la licence, comme à Paris 2, à Paris 10, à Paris 13 ou à l'université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ) ou, en région, à Lyon 2, à Bordeaux 4, à Nice ou à Amiens. Deux facultés doivent être particulièrement mentionnées par l'importance qu'elles accordent à la science politique dans le cadre des études et de la recherche : le département de science politique de l'université Paris 8 et celui de science politique de l'université Paris 1.

LES DOUBLES LICENCES

L'université Paris 1 propose également des doubles licences très appréciées des candidats qui espèrent y retrouver un peu de la pluridisciplinarité propre à Sciences Po. Son UFR de science politique donne ainsi à choisir parmi quatre « cursus bi-disciplinaires » : science politique et droit ; science politique et économie ; science politique et histoire ; science politique et philosophie. Ces doubles cursus permettent donc aux étudiants de ne pas se spécialiser trop rapidement dans une seule matière fondamentale. Ils se trouvent à Paris ou en région dans un nombre grandissant d'universités. Ainsi peut-on citer la licence histoire-science politique à Paris 8, droit et histoire à Assas, droit et anglais à Versailles-Saint-Quentin ou encore sciences économiques et sociales et science politique à Lyon 2. Attention, ces formations sont souvent fortement sélectives. Assez différent d'un double cursus à l'autre et d'une année sur l'autre, le taux d'acceptation des cursus les plus sélectifs

tourne autour de 15 à 20 %. Le volume horaire de travail est par ailleurs plus important que pour une licence classique (en moyenne, une fois et demie de volume de cours en plus).

Un exemple fort de cette volonté pluridisciplinaire que promeuvent et appliquent les universités provient de l'université Paris Ouest (Nanterre), qui propose, depuis plus de dix ans, une licence « Humanités », largement demandée et appréciée des élèves ayant néanmoins une appétence littéraire assez marquée.

LES CLASSES PRÉPARATOIRES

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) constituent souvent un second choix très demandé de la part des candidats à l'entrée à Sciences Po. Au-delà de leur qualité et de leur renommée, elles attirent les lycéens car elles permettent de ne pas faire le choix de l'université, aux formations jugées moins attractives, à l'environnement considéré comme peu stimulant et aux risques supposés du fait d'une nouvelle liberté extrêmement large. Les élèves lui préfèrent alors des formations proches de ce à quoi ils étaient habitués au lycée, avec un volume horaire conséquent et un encadrement réel. Le fait de viser les meilleures prépas, celles qui recrutent après avoir procédé à une sélection plutôt sévère à l'entrée (sur dossier), donne logiquement à penser aux étudiants qu'ils feront partie d'une élite à même de réussir des concours difficiles au bout de ces deux années d'études intensives.

Il peut alors s'agir des classes préparatoires littéraires, dont l'objectif premier est l'intégration à l'une des Écoles normales supérieures ou à des écoles de commerce. Très schématiquement, on distingue les classes préparatoires A/L (lettres classiques, ouvertes aux lycéens des trois bacs de la filière générale) et B/L (présence de mathématiques et donc ouvertes aux S et aux ES et aux L ayant pris la spécialité mathématiques). Autre classe préparatoire convoitée, celle cherchant à faire entrer ses étudiants en école de commerce. Il s'agit des prépas EC (économique et commercial), avec deux distinctions générales à opérer : les ECE (option économie), destinées aux ES, et les ECS (option sciences), réservées aux S. Mentionnons enfin les prépas ENS économie et gestion, qui se déroulent en partie en lycée, en partie à l'université, et qui offrent soit une option dite D1 (spécialisation juridique), soit une option dite D2 (spécialisation économique).

LES ÉCOLES POST-BAC

Dernière option parmi celles les plus choisies par les prétendants à l'intégration à Sciences Po : les écoles post-bac, plutôt spécialisées. Il s'agit alors d'écoles de commerce ne nécessitant pas deux années de classe préparatoire post-bac mais demandant la réussite à un concours ayant lieu au printemps de l'année de Terminale (donc à la même période que les concours d'entrée aux IEP), comme Accès, Sésame ou Atout+3. La réussite à ces concours permet d'intégrer des établissements plus ou moins cotés proposant une scolarité en quatre ou cinq ans. Parmi les plus demandés, on peut citer l'IESEG, l'ESSCA ou l'IPAG. Il peut également s'agir d'écoles spécialisées dans un domaine particulièrement apprécié des candidats aux concours d'entrée à Sciences Po. Par exemple, le secteur du journalisme puisque deux des quatorze écoles de journalisme reconnues par la profession proposent un enseignement immédiatement après le bac : l'IUT de Lannion et, depuis 2013, l'IUT Nice-Côte d'Azur (situé à Cannes) avec son DUT information communication, spécialité journalisme¹. Notons que la sélection est rude et repose sur l'étude du dossier, des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Deux écoles axées sur une autre discipline prisée des prétendants aux IEP, les relations internationales, peuvent également être évoquées ici. Tout d'abord, l'ILERI (l'Institut d'études des relations internationales), école privée créée en 1948, qui permet à ses étudiants ayant franchi une sélection sur dossier, épreuves écrites et entretien de motivation, de suivre un *bachelor* en relations internationales puis de choisir parmi plusieurs masters 2 proposés. Ensuite l'HEIP², école privée créée en 1904, prépare aux carrières internationales et diplomatiques. Elle propose à ses étudiants, après acceptation (basée sur l'étude du dossier et des oraux), un *bachelor* en relations internationales et sciences politiques, avant éventuellement d'entreprendre un MBA parmi ceux proposés.

Terminons en évoquant deux écoles récemment créées. Ouverte à la rentrée 2012, l'ESPOL (European School of Political and Social Sciences ou École européenne de science politique et sociale) propose une formation pluridisciplinaire autour de la science politique, du droit constitutionnel, de l'économie, de l'histoire, de la théorie politique, des politiques publiques, etc.,

1. Ajoutons à cela que l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille a ouvert à la rentrée 2014, en partenariat avec les universités lilloises, une nouvelle filière post-bac « pour tous les bacheliers qui veulent devenir journalistes ».

2. Nouveau sigle de HEI-HEP (Hautes études internationales-Hautes études politiques).

avec une forte dimension européenne et une grande importance accordée à l'anglais (environ 50 % des cours sont enseignés dans cette langue). Une licence européenne de science politique peut ainsi être suivie après l'acceptation du dossier de candidature (qui inclut une lettre de motivation en anglais), licence pouvant être complétée par un master en études européennes et internationales. Climax a par ailleurs ouvert un bachelor « (Géo)politique, Économie et Droit appliqués ». Ce cursus propose un mixte de Sciences Po, des écoles de commerce et des CPGE, avec une forte pluridisciplinarité et des effectifs limités.

Quelles sont les spécificités de Sciences Po Aix ? _____

.....Fiche d'identité.....

Année de création : 1956
Directeur : Rostane Mehdi (depuis 2015)
Adresse : 25, rue Gaston de Saporta – 13625 Aix-en-Provence cedex 1
Tél. : 04 42 17 01 60
Fax : 04 42 96 36 99
Site Internet : www.sciencespo-aix.fr
Page Facebook : <https://Facebook.com/SciencesPo.Aix/>
Courriel : sciencespo.aix@sciencespo-aix.fr
Association des diplômés : www.diplomes-sciencespoaix.fr
Nombre étudiants : 1 900, dont 230 étudiants étrangers représentant une trentaine de nationalités
Nombre d'étudiants boursiers : 30 %
Nombre d'enseignants : 46
Université de rattachement : Université Aix-Marseille
Nombre d'universités partenaires : 101
Budget : 10,7 millions d'euros

Se considérant comme « grande école universitaire », Sciences Po Aix-en-Provence attire les étudiants pour de nombreuses raisons, et pas uniquement pour son cadre ! En effet, l'école, agréablement installée au cœur du centre-ville d'Aix dans un hôtel particulier du XVII^e siècle, recèle de nombreux autres atouts dont Christian Duval, l'ancien directeur, souhaitait qu'ils puissent être à la disposition d'un nombre limité d'élèves afin d'accueillir ces derniers dans des conditions optimales. Ainsi, l'ancien directeur avait-il décidé de réduire le nombre d'étudiants entrant en première année, fixé aujourd'hui à un peu moins de 140, quand les autres IEP de région en accueillent en moyenne 170.

LE CHOIX DU SUD

L'IEP d'Aix-en-Provence est le seul situé dans le sud de la France, ce qui en fait une force d'attraction pour tous les étudiants de la région. Cette position stratégique explique, plus largement, le choix de Sciences Po Aix de se tourner vers le sud de l'Europe, le pourtour méditerranéen, le monde arabe et l'Afrique du Nord. L'Institut propose ainsi de nombreux parcours axés sur les problématiques liées à ces régions et dispose d'un grand nombre de partenariats afin de favoriser les échanges avec elles.

UN CURSUS CLASSIQUEMENT PROGRESSIF

Sciences Po Aix met en pratique la pluridisciplinarité chère aux IEP. Cela passe par l'enseignement d'un cursus commun basé sur les matières fondamentales des Sciences Po lors des deux premières années. L'orientation internationale du parcours est marquée par la réalisation obligatoire de la troisième année à l'étranger, l'étudiant pouvant choisir soit de faire un stage dans une entreprise, une administration ou une organisation non gouvernementale, soit de réaliser son année dans une des 130 universités partenaires de l'Institut. La pré-spécialisation de l'élève intervient à partir de la quatrième année, avec quatre domaines de spécialisation offerts : Relations internationales, Sciences politiques, Droit public et Direction de projets en établissement culturel. La spécialisation définitive ne se fait donc que lors de la cinquième année, où l'élève aura le choix entre une quinzaine de masters.

DES PARCOURS INNOVANTS

Sciences Po Aix propose des cursus innovants, comme le cursus franco-allemand, ou, encore plus spécialisé, le double diplôme effectué en partenariat avec l'École de l'Air. De même, certains masters se distinguent par leur originalité, comme le master recherche « Histoire militaire » ou les masters professionnels « Religions, politique et société » et « Ingénierie de projets européens, lobbying et advocacy ». Sciences Po Aix a également innové avec la création en 2008 du centre de recherches CHERPA (Croyances, Histoire, Espaces, Régulation Politique et Administrative). Ce centre unique en France concentre ses recherches sur quatre axes transversaux : globalisation et régionalisation du système international ; mobilisations, expertises, processus politiques ; religion en politique : acteurs, croyances, marchés et rhétorique publique, représentations, action collective.

UNE RÉFÉRENCE POUR LA PRÉPARATION AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS

Depuis sa création, Sciences Po Aix investit beaucoup de moyens dans la préparation aux grands concours de l'administration (comme ceux de l'ENA, de l'ENM, de l'EN3S et du Commissariat aux Armées). Rappelons qu'à l'origine de l'IEP se trouve le Centre d'études politiques et administratives (CEPA), destiné initialement à préparer les étudiants au concours de l'ENA. Aujourd'hui encore, le CPAG (Centre de préparation à l'administration générale) a pour vocation de préparer les candidats aux concours administratifs de catégorie A des fonctions publiques d'État, hospitalière et territoriale. Il propose cinq filières, dans lesquelles sont inscrits 350 étudiants en moyenne. Si les taux de réussite des étudiants préparés à l'IEP aixois ne rivalisent pas avec ceux de l'Institut parisien, ils sont parmi les meilleurs des Sciences Po de région.

DES LIENS ÉTROITS AVEC LE MONDE DE L'ENTREPRISE

Sciences Po Aix s'attache également, et de façon moins classique, à rapprocher ses étudiants du monde de l'entreprise. Cela s'est traduit ces dernières années par la mise en place de nouveaux moyens devant permettre aux élèves de pouvoir postuler auprès de structures privées. À cette fin, l'Institut a récemment créé le « parcours réussite », concrétisant « cette volonté de professionnalisation par des ateliers, des rencontres avec des professionnels et des forums, qui aident à l'élaboration d'un projet professionnel construit et abouti tout au long des cinq années d'études »¹. Les masters en lien direct avec le monde de l'entreprise sont également de plus en plus nombreux à être proposés. La participation croissante de grands patrons au sein du conseil d'administration de l'Institut d'Aix-en-Provence témoigne enfin de ce souhait de la direction de l'IEP d'ancrer le monde de l'entreprise dans sa politique pédagogique. La direction du conseil d'administration était par ailleurs assurée jusqu'en 2015 par Christine Lagarde, diplômée de l'IEP d'Aix-en-Provence et actuellement directrice générale du FMI.

1. <http://www.sciencespo-aix.fr/>

Quelles sont les spécificités de Sciences Po Lille ? _____

..... Fiche d'identité

Année de création : 1991
Directeur : Benoît Lengaigne (depuis 2015)
Adresse : 84, rue de Trévisse – 59000 Lille
Tél. : 03 20 90 48 40
Fax : 03 20 90 48 60
Site Internet : www.sciencespo-lille.eu
Page Facebook : www.facebook.com/sciencespolille
Nombre d'étudiants : 1 900 (dont 250 étudiants étrangers)
Nombre d'étudiants boursiers : 22 %
Nombre d'enseignants : 425 (dont 45 enseignants permanents)
Université de rattachement : Lille II
Nombre d'universités partenaires : 210 (dans 45 pays)
Budget : 7,1 millions d'euros

Seul IEP situé dans le nord de la France « et au carrefour de l'Europe du Nord-Ouest entre Londres, Paris, Bruxelles, Amsterdam et Cologne »¹, Sciences Po Lille est, avant la création de l'IEP de Saint-Germain-en-Laye en 2014, le plus récent – avec celui de Rennes. Créé en 1991 et se présentant comme une « école publique sélective », l'Institut lillois jouit d'une réputation solide, qui en fait l'IEP de région le plus demandé dans le cadre du concours commun, tant du fait de la qualité de son offre pédagogique, dont un double diplôme avec l'ESJ que du dynamisme et de la médiatisation de son ancien directeur Pierre Mathiot ou de sa proximité géographique avec Paris. Autant d'atouts qui ont conduit l'IEP à procéder à un déménagement – fort souhaité en interne ! – dans de beaux et nouveaux locaux en 2017.

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE AU SERVICE DES ÉLÈVES DE CONDITIONS MODESTES

Sciences Po Lille entend favoriser l'ouverture de ses portes aux élèves issus de milieux modestes. Pour cela, l'Institut lillois a mis en place en 2008 un programme d'aide ambitieux dénommé « Programme d'études intégrées » (PEI). Son principe est simple : il part du postulat que tout élève peut réussir ses études supérieures, quelle que soit son origine sociale. Il suffit pour cela de le sensibiliser

1. <http://www.sciencespo-lille.eu> L'IEP lillois a d'ailleurs symboliquement fait le choix du « .eu » pour le nom de domaine de son site Internet.

à cet objectif, en l'accompagnant vers sa réalisation dans le cadre d'une réussite au concours classique (il ne s'agit donc pas d'une procédure spécifique, comme c'est par exemple le cas à Sciences Po Paris). C'est ainsi une centaine d'établissements scolaires de la région qui participe à ce programme, dont une trentaine de collèges ! Ce système a ainsi permis, selon les chiffres avancés par l'IEP lillois, à 30 % des élèves l'ayant suivi d'intégrer un des six IEP du concours commun.

UNE ORGANISATION DU DEUXIÈME CYCLE SPÉCIFIQUE

Après avoir laissé ses étudiants opérer un début de spécialisation en deuxième année (avec le choix de cours « électifs »), Sciences Po Lille propose deux années d'études en master originales :

- Lors du premier semestre, l'étudiant, en plus de suivre un ensemble d'enseignements communs, devra choisir une spécialité parmi les trois proposées (Carrières européennes et internationales ; Affaires publiques et gestion des biens communs ; Stratégie et communication des organisations).

- Lors des deuxième et troisième semestres, il devra opter pour une majeure, en fonction de la spécialité choisie, parmi les trois proposées pour chaque spécialité (Affaires européennes ou Conflits et développement ou Stratégie, intelligence et gestion des risques pour la première ; Métiers de l'action publique ou Métiers des relations public-privé ou Développement soutenable pour la deuxième ; Commerce et finance internationale ou Communication politique et corporate ou Management des institutions culturelles pour la dernière).

- Le quatrième semestre sera consacré à la réalisation d'un stage de fin d'études de 6 mois, en France ou à l'étranger.

DES PARCOURS VARIÉS

Sciences Po Lille propose de nombreux parcours particuliers aux élèves. Ceux-ci pourront ainsi opter pour des doubles filières. Il en existe trois : la filière franco-allemande avec l'université de Münster, la filière franco-britannique avec l'université du Kent et la filière franco-espagnole avec l'université de Salamanque. Sciences Po Lille propose par ailleurs, en second cycle, un double master intitulé « *Europe and the world* » avec l'université d'Aston sise à Birmingham et un autre dénommé « Études européennes, Europe centrale et orientale » avec l'université de Szeged en Hongrie. Ces deux masters internationaux accueillent une vingtaine d'étudiants par an. Enfin, fortement demandé, le cursus commun proposé avec l'École supérieure de journalisme

(ESJ) de Lille, suivi par une vingtaine d'étudiants chaque année, permet d'obtenir les diplômes des deux écoles.

Quelles sont les spécificités de Sciences Po Lyon ? _____

..... Fiche d'identité

Année de création: 1948
Directeur: Renaud Payre (depuis 2016)
Adresse: 14, avenue Berthelot – 69365 Aix-en-Lyon cedex 07
Tél.: 04 37 28 38 00
Fax: 04 37 28 38 01
Site Internet: www.sciencespo-lyon.fr
Page Facebook:
www.facebook.com/IEP.Lyon/
Association des diplômés: <http://diplomes.sciencespo-lyon.fr/>
Nombre d'étudiants: plus de 1 800 (dont 300 étudiants étrangers)
Nombre d'étudiants boursiers: 19 %
Nombre d'enseignants permanents: 78
Université de rattachement: Lyon 2
Nombre de partenariats avec des universités étrangères: 170
Budget: 10,2 millions d'euros

Souhaitant former « des esprits innovants, ouverts au monde » selon sa nouvelle devise, Sciences Po Lyon attire chaque année de nombreux étudiants en raison de ses particularités, notamment celles qui sont liées à l'international.

UN CURSUS RICHE

Après deux premières années particulièrement généralistes et pluridisciplinaires, une troisième année effectuée, très majoritairement, dans l'une des 140 universités partenaires de Sciences Po Lyon, les étudiants choisissent, en quatrième année, entre quatre secteurs: « Affaires internationales », « Affaires publiques », « Action, Changements, Territoires » et « Communication ». La cinquième année propose aux étudiants quatre possibilités. En interne, ils peuvent choisir parmi les 10 spécialités professionnalisantes du diplôme « grade-master » de Sciences Po Lyon, l'un des M2 du programme de masters de l'Institut et, en externe, les étudiants ont également la possibilité d'opter pour une autre spécialité dispensée par l'université de Lyon 2 et bénéficiant d'une convention avec l'IEP ou encore par un autre IEP dans le cadre de la mutualisation.

UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE

Sciences Po Lyon met l'accent sur la professionnalisation de son offre pédagogique. À cette fin, l'Institut a mis en place un dispositif spécifique qui vise à donner aux étudiants les moyens de se familiariser avec le monde professionnel, dont celui de l'entreprise privée, et de faciliter, par le biais de l'acquisition et de la maîtrise d'outils directement opérationnels, leur insertion sur le marché du travail dès la fin de leurs études. Cette particularité permet aux futurs diplômés de l'Institut lyonnais d'être plus directement opérationnels, dans des secteurs d'activités fort divers, et ressortant de plus en plus du domaine de l'entreprise, choisi par 60 % des étudiants après l'obtention de leur précieux sésame.

UNE FORTE ORIENTATION INTERNATIONALE

Sciences Po Lyon a souhaité ces dernières années sensiblement internationaliser son cursus. Cela se matérialise notamment par :

- La mise en place de sept « diplômes d'établissements », une vraie spécialité de Sciences Po Lyon, très appréciée de ses étudiants, qui les choisissent à plus de 80 %. Cette option donne la possibilité à ces derniers de se spécialiser durant les deux premières années du cursus dans une zone géographique et culturelle particulière : l'Extrême-Orient (diplôme d'établissement sur le monde extrême-oriental contemporain – DEMEOC), l'Amérique latine et les Caraïbes (DEALC), les États-Unis (DELUSA), l'Europe (DEEE), le Monde arabe contemporain (DEMAC) ou l'Afrique subsaharienne contemporaine (DEASC) ou la Russie contemporaine (DERUSCO).

- L'accueil, chaque année, de 300 étudiants étrangers.
- Le fait que 30 % des diplômés travaillent ensuite à l'étranger.

UN ATTACHEMENT LOCAL

En parallèle à cet intérêt pour l'international, Sciences Po Lyon entend ancrer son pouvoir et son offre pédagogique au niveau local dans le cadre d'un IEP métropolitain Lyon-Saint-Étienne. Sciences Po Lyon a ainsi fait le choix d'ouvrir en 2017 un campus stéphanois, délivrant, outre le DERUSCO, une double licence en économie-gestion (en partenariat avec l'IAE de Saint-Étienne) et une double licence en droit (en partenariat avec la faculté de droit de Saint-Étienne). À rebours des murs que certains entendent dresser entre ces deux grandes villes de Rhône-Alpes, cette politique souhaite construire des passerelles entre des villes géographiquement proches et promouvoir un rapprochement des localités régionales, aux bénéfices de tous.

UN AMBITIEUX PÔLE DE RECHERCHE

La recherche constitue une force de Sciences Po Lyon, avec une soixantaine d'enseignants et d'enseignants-chercheurs permanents. L'IEP compte ainsi en son sein le centre de recherches Triangle – centré sur l'étude de l'action, du discours et de la pensée politique et économique –, l'Institut d'Asie orientale (IAO), le Groupe de recherche et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (GREMMO) et l'Équipe de recherche de Lyon en information et communication (ELICO). Les études doctorales ne sont pas en reste puisque le doctorat de science politique de l'université de Lyon est pédagogiquement et administrativement géré par l'IEP. Enfin ce dernier abrite la direction de la revue *Mots, les langages du politique*, unique support francophone à publier des travaux de recherches axés sur les langages du politique.

Quelles sont les spécificités de Sciences Po Rennes ? _____

..... Fiche d'identité

.....
: Année de création : 1991
: Directeur : Patrick Le Floch (depuis 2009)
: Adresse : 104, boulevard de la Duchesse Anne – 35700 Rennes
: Tél. : 02 99 84 39 39
: Fax : 02 99 84 39 00
: Site Internet : www.sciencespo-rennes.fr
: Page Facebook : www.facebook.com/SciencesPoRennes
: Nombre d'étudiants : 1 305 (dont 108 étudiants étrangers)
: Nombre d'étudiants boursiers : 32 %
: Nombre d'enseignants : 42
: Université de rattachement : Rennes 1
: Nombre d'accords internationaux : 125
: Budget : 5,5 millions d'euros
.....

Créée en 1991, Sciences Po Rennes était, avec celui de Lille, le plus jeune Institut d'études politiques avant l'arrivée de l'IEP de Saint-Germain-en-Laye à la rentrée 2014. Outre le fait d'avoir été créé relativement récemment, l'IEP rennais se distingue par sa taille humaine – un peu plus de 1 000 étudiants y sont accueillis.

UNE OUVERTURE AUX ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ

Sciences Po Rennes, mû par une forte volonté de démocratisation, accorde une importance particulière aux étudiants d'origine économique et sociale modeste. À cette fin, l'IEP a mis en place deux dispositifs : un partenariat avec des lycées de la région et la participation au programme PEI (comme ce qui se fait à Lille). Les dispositifs mis en place par l'IEP rennais portent leurs fruits : un tiers des étudiants sont aujourd'hui boursiers.

UNE OFFRE VARIÉE TOUT AU LONG DU PARCOURS

La première année est celle du parcours commun pour tous les étudiants. En fin de deuxième année, les élèves commencent à se spécialiser, en choisissant une section au quatrième semestre parmi les quatre proposées : « Économie et Finance (ÉcoFi) », « Politique et Société (PoSo) », « Service public (SP) » et « Développement durable (D2) ».

La troisième année est consacrée au séjour à l'étranger, dans une université partenaire ou sous forme de stage. Sciences Po Rennes est d'ailleurs le premier IEP à avoir mis en place l'année à l'étranger obligatoire, et dispose aujourd'hui de partenariats avec plus de cent vingt universités dans plus de trente pays.

Les étudiants rennais ont ensuite un choix à opérer en première année de master entre quatre domaines dans le cadre d'une pré-spécialisation : École des « Affaires internationales », des politiques « publiques », du « Management des organisations », de « Journalisme ». Les 13 M2 de l'IEP offrent enfin un large choix de spécialisations. Parmi ces dernières, certaines sont particulièrement originales, notamment « Entrepreneurs médias », « Analyse des problèmes publics » ou « Services urbains en réseaux : ville en devenir ». Comme dans les autres IEP, les étudiants ont également la possibilité de se préparer aux concours de l'administration publique, à travers deux masters spécifiques.

UNE SPÉCIFICITÉ : LA FILIÈRE INTÉGRÉE FRANCO-ALLEMANDE

Sciences Po Rennes propose, depuis plus de dix ans, un cursus franco-allemand organisé en partenariat avec l'université catholique d'Eichstätt-Ingolstadt (en Bavière). La première année est réalisée dans l'université d'origine. La scolarité est alternée les quatre années suivantes entre la France et l'Allemagne. Les étudiants réalisent leurs troisième et quatrième années en Allemagne. À l'issue de leur parcours, ils obtiennent quatre diplômes : le *bachelor* de sciences politiques de la Katolische Universität

Eichstätt-Ingolstadt (bac+3), le master de science politique de la KU (bac+5), le master franco-allemand de Sciences Po Rennes (bac+5) et le Certificat de l'université franco-allemande (UFA). Il faut noter que les élèves perçoivent une aide financière à la mobilité de 250 € par mois de l'université franco-allemande (UFA) pour les séjours à l'étranger.

UNE VOLONTÉ D'ANCRAGE LOCAL, AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sciences Po Rennes cherche également à asseoir son ancrage local, avec l'ouverture en 2012 d'une antenne à Caen. Également justifiée par des locaux exigus sur le campus d'origine, cette ouverture se singularise surtout par sa spécialisation dans l'étude des questions environnementales et le développement durable, particulièrement axée sur les énergies renouvelables. Cette section a été créée en partenariat avec l'université de Caen et est accessible en deuxième année. Les cours sont communs à 70 % avec ceux assurés sur le campus rennais, les étudiants basés à Caen bénéficiant par ailleurs d'une initiation aux questions environnementales. La troisième année est réalisée à l'étranger. Les étudiants choisissent parmi l'un des deux masters proposés : « Concertation et territoires en transition » et « Territoires innovants et monde nordique ». Sciences Po Rennes entend développer cette filière d'avenir, devant permettre d'offrir à ses diplômés de nombreux débouchés professionnels, de grandes entreprises ayant d'ailleurs souhaité soutenir ce projet (EDF, GDF-Suez, TNSC Solar...).

UN NOMBRE CROISSANT DE PARTENARIATS AVEC DE GRANDES ÉCOLES

Sciences Po Rennes a fait le choix, depuis quelques années, de se rapprocher de grandes écoles proposant des cursus assez éloignés de ceux des IEP, en particulier dans le domaine des sciences dures. L'objectif est de proposer des doubles cursus complémentaires. Ainsi l'IEP rennais propose-t-il un double diplôme avec l'INSA Rennes afin de former des cadres de haut niveau, en ingénierie comme en administration.

Quelles sont les spécificités de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye ?

Fiche d'identité

Année de création : 2013 (1^{re} rentrée : 2014)

Directrice : Céline Braconnier (depuis 2014)

Adresse : 5, rue Pasteur – 78100 Saint-Germain-en-Laye

Tél. : 01 30 87 47 83

Site Internet : www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr

Page Facebook : www.facebook.com/sciencespo-saintgermainenlaye

Nombre d'étudiants : 180

Nombre d'enseignants : plus de 100

Composante interne de l'université de Cergy-Pontoise

Budget : 1,5 million d'euros

Les derniers IEP à avoir été créés dataient donc d'il y a plus d'un quart de siècle (en 1991 pour Sciences Po Lille et Sciences Po Rennes). Le précédent avait ouvert ses portes en 1956 (celui d'Aix-en-Provence). La création d'un Institut d'études politiques est donc chose rare. Depuis 1991, plusieurs projets, en France ou à l'étranger, parrainés par un IEP existant déjà ou complètement indépendants, avaient été initiés, sans jamais aller au bout de la démarche. C'est chose faite depuis septembre 2014.

SCIENCES PO GRAND PARIS (OUEST)... DEvenu L'IEP DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE !

Depuis plusieurs années, la création d'un Institut d'études politiques en Île-de-France, plus précisément dans la ville de Saint-Germain-en-Laye dans les Yvelines, était évoquée. Annoncée officiellement un peu précipitamment par quelques médias et par la municipalité où naquit le futur Louis XIV pour une ouverture en 2012, l'IEP saint-germanoïse a finalement accueilli ses 82 premiers étudiants à la rentrée universitaire 2014-2015. Il devait se nommer Sciences Po Grand Paris (Ouest) mais face à la menace de procès de la part de Sciences Po Paris pour cause de nom trop ressemblant à celui de l'illustre voisin, la direction du nouvel IEP se rabattit sagement sur le nom classique d'Institut d'études politiques du nom de la ville en question, soit l'IEP de Saint-Germain-en-Laye.

Ce nouvel Institut a pour singularité de se situer à la fois en région et très près de l'Institut d'études politiques d'origine, sis à Saint-Germain... des-Prés ! Conséquence probable de cette situation géographique privilégiée (près de la capitale et dans une ville et un département plutôt riches et dans lesquels les candidats aux concours d'entrée aux Sciences Po sont nombreux), le nouvel IEP devrait à terme devenir l'un des plus demandés (il s'agit de Lille aujourd'hui), du moins si on prend en compte le fait qu'aujourd'hui 40 % des candidats du concours commun sont des Franciliens.

L'IEP de Saint-Germain a donc décidé de ne pas organiser son propre concours d'entrée en première année. Il y a donc toujours quatre concours pour intégrer un IEP et y faire ses cinq années d'études. L'Institut a en revanche fait le choix de procéder à sa propre sélection pour l'intégration en master.

Juridiquement, cet Institut d'études politiques a été porté par deux universités publiques, celle de Cergy-Pontoise (UCP) et celle de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), et plus largement par le pôle de recherches et d'enseignement supérieur université Paris Grand Ouest (PRES UPGO), pôle dont les deux membres fondateurs sont justement l'UCP et l'UVSQ. C'est la première fois que deux universités existantes décident d'un commun accord de créer un IEP, ce qui a pu poser quelques problèmes juridiques et retarder l'ouverture du nouvel Institut. Finalement, ce dernier est officiellement rattaché à la seule université de Cergy-Pontoise, dont il est une composante, mais reste soutenu par les deux universités. Ces dernières ont choisi de ne pas installer les locaux du nouvel IEP dans l'une ou l'autre des deux villes mais de faire le choix d'une troisième commune se situant quasiment à équidistance des deux d'origine. Saint-Germain-en-Laye est de surcroît une ville connue, réputée et chargée d'histoire. Elle disposait également de locaux disponibles pour accueillir les futurs nombreux élèves¹. Certains se sont montrés surpris du choix d'une ville pas nécessairement très accessible et encore moins symbolique d'une démocratisation qu'entend pourtant porter le nouvel Institut.

LE CURSUS CLASSIQUE D'UN IEP

Concernant la scolarité, l'IEP de Saint-Germain-en-Laye propose cinq années d'études similaires à celles des autres IEP, soit deux années plutôt généralistes autour de l'histoire, du droit, de l'économie, de la sociologie, de la science politique et des langues, une année à l'étranger et deux années de master². Le nouvel établissement souhaite également à terme proposer des diplômes intégrés à ses étudiants en partenariat avec des universités internationales. Autre particularité de ce Sciences Po : ses étudiants optent pour un master 2 parmi ceux proposés par l'université de Cergy-Pontoise et par l'université de

1. Accueillant précédemment un IUFM, ces locaux sont situés 5, rue Pasteur.

2. Notons qu'une pré-spécialisation intervient en deuxième année avec quatre choix possibles : « Gouvernance locale », « Questions économiques et financières », « Questions internationales et européennes » et « Questions politiques et juridiques ».

Versailles Saint-Quentin en lien avec les matières enseignées dans l'IEP (science politique, droit, économie, histoire, etc.), soit un choix parmi vingt masters. L'étudiant ayant validé ses cinq années d'études obtiendra à la fois le diplôme d'établissement de l'IEP et un diplôme de deuxième année de master (M2) de l'université dans laquelle il aura passé sa dernière année d'études.

Au niveau des masters proposés, quatre grands programmes sont mis en avant : « Europe et international », « Secteur public et gouvernance territoriale », « Communication et culture » et « Management de l'économie et de la finance ». Des spécialisations dans des domaines aussi divers que le management des organisations culturelles et artistiques, les métiers du politique, le droit pénal financier, le commerce franco-allemand ou encore les projets européens peuvent ainsi être choisies par les étudiants pour leurs deux dernières années d'études.

Ce sont désormais près de 700 élèves qui étudient en ces lieux, avec environ 150 étudiants par promotion, ainsi qu'une centaine d'étudiants étrangers. L'Institut est financé pour moitié par les deux universités ayant porté le projet et pour l'autre moitié à la fois par les collectivités territoriales et par le mécénat. L'État ne participe donc pas au fonctionnement de cet établissement universitaire public.

OUVERTURE SOCIALE

Ce Sciences Po entend enfin promouvoir une importante politique de démocratisation, en particulier à destination des lycéens des Yvelines et du Val-d'Oise étudiant dans des lycées en milieu défavorisé. Des partenariats ont été noués avec une vingtaine de ces établissements afin d'aider des élèves qui n'envisageaient pas prioritairement d'intégrer une école prestigieuse comme le sont les IEP. Cette politique entend se développer à l'avenir. L'IEP de Saint-Germain aide également les étudiants des deux universités fondatrices à intégrer ce nouvel Institut en master, en leur proposant un module gratuit spécifiquement destiné à optimiser leurs chances de réussir le concours d'entrée en quatrième année. Les étudiants concernés sont également ceux des licences professionnelles du domaine des sciences sociales, public jusqu'alors non visé par les IEP.

Quelles sont les spécificités de Sciences Po Strasbourg ?

Fiche d'identité

Année de création : 1945
Directeur : Gabriel Eckert (depuis 2015)
Adresse : 47, avenue de la Forêt-Noire – 67082 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 68 85 84 00
Fax : 03 68 85 86 15
Site Internet : www.iep-strasbourg.fr/
Nombre d'étudiants : 1 500 (dont 300 étudiants étrangers)
Nombre d'étudiants boursiers : 22 %
Nombre d'enseignants : 60
Composante interne de l'université de Strasbourg
Nombre d'accords internationaux : 140
Budget : il dépend de l'université de Strasbourg

Plus ancien IEP de région, créé dès 1945, Sciences Po Strasbourg se singularise également par son statut. En effet, contrairement aux autres Sciences Po qui sont autonomes (Paris) ou rattachés à une université (tous les autres Instituts, hormis le nouvel à Saint-Germain-en-Laye), Sciences Po Strasbourg est une composante interne d'une université, celle de Strasbourg¹. Cette situation lui permet, par exemple, de proposer à ses étudiants davantage de parcours de formation que ne peuvent le faire les autres IEP, et également d'avoir un ancrage local et régional extrêmement fort.

DES CURSUS MULTIPLES

Sciences Po Strasbourg permet à ses étudiants de choisir parmi un ensemble de parcours particulièrement variés. La première et la deuxième année sont celles du tronc commun. Toutefois, en deuxième année, les étudiants peuvent assez librement choisir des enseignements parmi ceux proposés, leur permettant ainsi une forme de pré-spécialisation. La troisième année est consacrée au séjour obligatoire à l'étranger dans une de la cent-cinquantaine d'universités partenaires sises dans une quarantaine de pays ou, beaucoup plus rarement, dans le cadre d'un projet personnel (sportif, humanitaire ou scientifique). La quatrième année consacre une spécialisation à choisir entre quatre filières proposées : « Droit et administration publique », « Économie et entreprises »,

1. Qui est le produit de la fusion des trois universités existantes auparavant à Strasbourg, entité unique accueillant dorénavant près de 50 000 étudiants.

« Études européennes et Relations internationales » et « Politiques et Sociétés ». Notons par ailleurs que, contrairement aux autres IEP, il n'est pas possible d'entrer directement en quatrième année à Strasbourg. La cinquième année enfin propose en sus d'une quarantaine de masters d'autres composants de l'université de Strasbourg : une quinzaine de M2, dont certains sont fortement orientés vers deux domaines précis : l'Europe et la finance.

UNE FORTE ORIENTATION EUROPÉENNE

Situé au cœur de la vie des institutions européennes, Sciences Po Strasbourg tire avantage de sa situation géographique et met l'accent sur l'internationalisation des études, notamment au niveau européen. Ainsi l'IEP strasbourgeois propose-t-il à ses étudiants six masters portant sur l'Europe : « Politique européenne et affaires publiques », « Droit de l'économie et de la régulation », « Politiques européennes et affaires publiques », « Sécurité extérieure et intérieure de l'Union européenne », « Politiques européennes et franco-germanique », « *Corporate strategy and finance in Europe* ». Sciences Po Strasbourg favorise la mobilité de ses étudiants et, réciproquement, reçoit chaque année un nombre croissant d'étudiants étrangers (environ 160).

UNE SPÉCIALISATION ORIGINALE EN IEP : LA FINANCE

L'enseignement de la finance est, depuis une vingtaine d'années, une particularité de Sciences Po Strasbourg. L'institut propose aujourd'hui deux masters dédiés à ces questions, dont un est orienté à l'international. Les étudiants intéressés par cette thématique peuvent ainsi suivre les masters « Finances d'entreprise et pratique des marchés financiers » ou « *Corporate Strategy and Finance in Europe* ». Ce dernier présente par ailleurs la spécificité de n'être enseigné qu'en anglais.

DE SOLIDES RELATIONS AVEC LE MONDE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Tout au long des parcours proposés, Sciences Po Strasbourg fait en sorte d'anticiper les débouchés qui seront offerts à ses étudiants. À cette fin, les formations sont marquées par une forte place donnée aux acteurs socioéconomiques. Cela passe par un choix stratégique des intervenants internes et extérieurs à l'IEP, mais également par la conclusion de nombreux partenariats avec de grandes entreprises et institutions (avec l'ENA et le Conseil de l'Europe, par exemple). Ces partenariats permettent à l'entreprise de proposer des stages et emplois aux étudiants. En retour, l'entreprise valorise son image, avec la possibilité d'organiser des conférences métiers, de parrainer un

SCIENCES PO

Concours commun + Bordeaux + Grenoble

Alliant méthodologie, conseils et synthèses de cours, ce tout-en-un s'appuie sur l'expertise d'enseignants **spécialistes des IEP**.

Il couvre **toutes les épreuves** des trois concours :

- Le concours commun des IEP (Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse).
- Le concours de Sciences Po Bordeaux.
- Le concours de Sciences Po Grenoble.

L'ouvrage propose pour chaque épreuve des trois concours :

- ✓ Une **présentation détaillée** du programme et des difficultés.
- ✓ Des conseils pour **se préparer** tout au long de l'année.
- ✓ Des éléments de **méthodologie** et des **synthèses de cours**.
- ✓ Les **annales 2018** et des sujets inédits corrigés.

Enrichi d'une présentation générale, ce tout-en-un constitue un **outil complet de préparation** aux différentes épreuves :

- ▶ questions contemporaines (concours commun) : **le secret et le numérique**
- ▶ histoire (concours commun)
- ▶ histoire (IEP de Grenoble)
- ▶ histoire (IEP de Bordeaux)
- ▶ anglais (concours commun)
- ▶ anglais (IEP de Grenoble)
- ▶ anglais (IEP de Bordeaux)
- ▶ composition sur un thème d'actualité (IEP de Bordeaux)

Les auteurs

Laurent BERTHET, diplômé de Sciences Po Grenoble, docteur en science politique.

Sophie CHAPUIS, agrégée, docteur en littérature américaine, maître de conférences à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne. Elle est l'auteure de *L'anglais à Sciences Po*, aux éditions Vuibert.

Maude CORRIERAS, docteur en philosophie, professeur en classes préparatoires, spécialiste de l'épreuve de questions contemporaines.

Fadi KASSEM, diplômé de Sciences Po Paris, agrégé d'histoire, enseignant en lycée et à Sciences Po Paris.

Olivier MILZA, agrégé et docteur en histoire, ancien membre du jury du concours d'entrée à l'IEP de Paris.

Isabelle SAFA, diplômée de Sciences Po Paris, docteur en littérature, enseignante à Sciences Po Lille.

Tous les auteurs sont ou ont été enseignants à PREPA CLIMAX, où les élèves sont entraînés aux différents concours des IEP.

ISBN : 978-2-311-40562-0



9 782311 405620

Vuibert

N°1 DES CONCOURS

www.vuibert.fr

